



Examen théorique Guide de palanquée - N4 25 mars 2018

Réglementation – Coef. 2

- 1) Quelles sont les prérogatives d'un guide palanquée Niveau 4 ? (3 points)
- 2) Qu'est qu'un E.P.I. ? Citez-en 2 en plongée sous-marine et les contraintes que cela engendre. (2 pts)
- 3) Quel est le rôle de la Commission Technique Nationale ? Sous quelles conditions les propositions d'une commission nationale peuvent être applicables ? (3pts)
- 4) Vous souhaitez passer votre MF1, quel(s) médecin(s) pouvez-vous consulter pour obtenir votre certificat médical ? Quelle en est sa durée de validité? (2 pts)
- 5) Quelles différences faites-vous entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale ? Citez 1 exemple pour chacune de ces responsabilités, soit 2 exemples au total. Tous les deux tirés de notre activité. (4pts)
- 6) Votre Directeur de plongée souhaite vous confier une palanquée de jeunes plongeurs d'Argent pour une plongée d'exploration. A quelle profondeur pouvez-vous les emmener ? Quel est l'effectif maximal de votre palanquée (GP exclu) ? (2pts)
- 7) Quelles restrictions supplémentaires vont s'appliquer à une palanquée de plongeurs enfants par rapport aux autres palanquées adultes, lors de cette plongée ? (2 pts)
- 8) Quel est le matériel minimum obligatoire qu'un N2 doit avoir sur lui pour que vous (N4) puissiez l'accompagner en plongée à 35m ? (2pts)